

Questions et réponses sur la réincarnation

(selon les écrits de H.P. Blavatsky et de W.Q. Judge)

Question 1 :

La population du globe semble croître. Certains voient en cela un argument contre la réincarnation, invoquant la création d'âmes nouvelles ou... l'arrivée d'extra-terrestres pour peupler la Terre. Qu'en dit la Théosophie ?

Réponse à la question 1 :

Cette apparente augmentation peut être simplement l'effet d'une appréciation plus précise du nombre d'habitants du globe sur lequel nous vivons. Il ne faut pas se laisser impressionner par les statistiques "officielles" évaluant la population du globe à diverses époques du passé. Qui peut sérieusement dire le nombre des habitants de la Terre il y a 5000 ans ?

Mais même l'accroissement récent de la population n'infirmes pas la réincarnation.

Il faut se rappeler que le nombre total des âmes humaines est limité mais très grand : il y a donc une immense réserve d'âmes dont la majorité est à l'état désincarné.

Par exemple, dans une ville de plusieurs millions d'habitants, une même salle de théâtre peut recevoir 50 ou 1500 spectateurs sans que le nombre de résidents de la ville soit changé pour autant.

Question 2 :

L'âme entre-t-elle dans le corps à la naissance ?

Réponse à la Question 2 :

L'Ego [âme] n'entre jamais dans le corps.

Le corps n'est qu'un instrument grossièrement matériel animé ou adombré par l'Ego.

Nous avons l'habitude de dire que nos âmes sont emprisonnées dans le corps, parce que les anciens parlaient de la sorte. Mais au temps où ils employaient cette expression, il existait une explication supplémentaire courante au sujet du corps : pour eux ce dernier était plus qu'une simple carcasse physique visible.

Le corps et ses composants complexes s'étendent bien au delà de ce qui est perceptible à nos yeux.

En fait, ce que nous en voyons n'est que la partie solide extérieure : il existe aussi des parties intangibles du corps, qui sont néanmoins très puissantes dans leur action. Le corps visible est le noyau matériel, le reste en est la frange, ou l'émanation moins matérielle. Aussi, lorsque les anciens parlaient de l'âme emprisonnée dans le corps incluait-ils dans ce mot la signification élargie donnée ci-dessus.

Au moment de la conception, le corps astral, ou corps modèle, est formé et la potentialité de l'enchaînement de l'Ego à la personne est créée ;

la connexion de l'Ego et du corps, à l'aide du principe Manas [Intelligence spirituelle], se fait en général vers l'âge de 7 ans et, dès lors, l'Ego se trouve lié au nouveau corps : c'est ce qu'on appelle communément "l'âge de raison".

Cependant, il faut se rappeler que c'est par le désir de vivre, et l'effet du karma passé, que s'amorce le processus de la renaissance d'une "vieille âme dans un corps nouveau".

Question 3 :

Quelle est l'utilité de la réincarnation dans le cas d'un enfant mort en bas âge ?

Réponse à la Question 3 :

Considérées du point de vue des parents, il y a dans la naissance suivie de la mort prématurée d'un enfant à la fois une joie, une discipline, et un châtement.

Si la perte est dignement acceptée, c'est l'occasion d'une discipline ; si les parents se révoltent contre cette mort, le châtement seul est ressenti ; la joie et la récompense étaient venues avec la naissance de l'enfant et, bien que la cause de cette joie ait rapidement disparu, ses effets possibles sur le père et la mère ne sont pas détruits.

Ensuite, l'âme qui a essayé de commencer une vie dans cette famille pour en sortir aussitôt a fait peut être, par là, un pas vers un entourage meilleur que le précédent, ou bien elle s'est échappée d'une famille où seuls des obstacles et des maux l'auraient assaillie.

C'est par des réflexions de ce genre que l'on peut analyser la situation.

Question 4 :

Comment pourrions-nous reconnaître nos amis et ceux que nous avons aimés si eux et nous changeons de personnalité ? Les liens puissants que nous formons ici sont tels que le bonheur semblerait impossible sans ceux que nous aimons.

Réponse à la Question 4 :

Il est inutile de répondre que, si la réincarnation est la loi, elle ne peut, ni ne fera de différence entre ce que nous aimons ou n'aimons pas.

Tant qu'on se laisse mener par ses sympathies et ses antipathies, les arguments logiques ne dissiperont pas les objections, et si l'on affirme froidement que les objets bien-aimés de notre cœur nous échappent à jamais lors de la mort, le mental n'en éprouve aucune consolation et l'on n'énonce pas non plus une chose essentiellement exacte.

En fait, une des souffrances de l'existence conditionnée est le risque évident de perdre pour toujours ceux que nous chérissons.

Pour surmonter la difficulté que soulève cette mort toujours menaçante, les églises chrétiennes ont inventé leur Ciel où des retrouvailles sont possibles à une condition : l'acceptation du dogme du Rédempteur. Aucun de leurs croyants ne semble considérer qu'un grand nombre de ceux qui sont le plus intimement attachés à nous, par toutes sortes de liens, ne réaliseront jamais cette condition préalable. Par conséquent, le bonheur dans ce Ciel n'est pas possible puisque nous savons que, immanquablement, ces non-croyants vont souffrir en enfer : si nous avons encore assez de mémoire pour pouvoir reconnaître les amis croyants, il nous sera impossible d'oublier les autres.

Que sont ces affections demanderons-nous ?

Ce sont ou bien :

- (a) de l'amour pour le simple corps physique, ou
- (b) de l'amour pour l'âme intérieure.

Naturellement, dans le premier cas, puisque le corps est désagrégé après la mort, cet amour n'a plus de sens, et nous ne devons pas, à moins d'être bassement matérialistes, désirer revoir ce corps dans l'autre vie.

Et la personnalité n'appartient qu'au corps.

Par contre, si l'âme que nous aimons vraiment habite plus tard un autre organisme physique, la loi veut - et c'est là un aspect de la loi de Réincarnation qui n'est pas souvent signalé ni souligné - que nous rencontrions à nouveau, au cours d'incarnations futures, cette même âme dans une nouvelle demeure.

Nous ne pouvons toutefois pas toujours la reconnaître.

Mais le pouvoir de reconnaître ou de nous rappeler ceux que nous avons connus autrefois, est l'un des buts même de notre étude et de notre pratique. Et non seulement cette loi est celle que l'on trouve exposée dans les livres anciens, mais elle est confirmée d'une façon positive par la Théosophie qui énonce la règle que les affinités réelles de l'âme ont pour effet de réunir les êtres sur la terre.

Être associés contre notre volonté avec ceux qui se targueraient d'avoir été notre mère, notre père, notre frère, fils ou femme dans une vie antérieure ne serait ni juste ni nécessaire. Ces relations étaient fondées uniquement sur des liens physiques et les âmes qui s'aiment vraiment, comme aussi celles qui nourrissent l'une pour l'autre de la haine, sont ramenées ensemble dans des corps mortels, en tant que père ou que fils, ou autrement.

Après la mort, pendant la période d'assimilation et de repos où la conscience entre dans un état de profonde béatitude, chaque âme revit, dans un rêve intense, avec tous ceux qu'elle a aimés sur terre. En se réincarnant, elle se retrouve avec ceux dont l'âme l'attire naturellement.

En vivant en accord avec nos convictions les plus nobles et les meilleures, pour l'humanité et non pour soi, nous rendons possible la reconnaissance future, dans quelque vie sur terre de ces personnes que nous aimons et dont la perte définitive nous paraît une perspective si triste et choquante.

© *Textes Théosophiques*